

Convocation

Comité Syndical

Mesdames, Messieurs les délégués GEMAPI et ANIMATION du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon

Tonnerre, le 9 décembre 2022

N/Réf.: PB/LB/DB/22-0161

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Nous n'avons pas eu le quorum au Comité Syndical qui s'est déroulé le 8 décembre 2022.

Aussi, conformément à la réglementation, je vous invite à une nouvelle réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Armançon (SMBVA), qui se tiendra le :

Jeudi 15 décembre 2022 à 11 heures

(Émargement à partir de 10 h 45)

Salle polyvalente d'Ancy-le-Franc

L'ordre du jour reste inchangé :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 13 octobre 2022
- Information sur les décisions prises au titre de la délégation accordée au Président

GEMAPI

- Coopération avec le Syndicat du Bassin du Serein pour l'animation du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau Serein-Armançon en 2023 et 2024
- Réponse à l'appel à projets « Eau & Biodiversité » de l'Agence de l'eau Seine-Normandie Compléments

RESSOURCES HUMAINES

• Création d'un emploi non permanent à pourvoir dans le cadre d'un contrat de projet pour l'animation du SAGE de l'Armançon en 2023 et 2024

ADMINISTRATION GÉNÉRALE/FINANCES

- Modification du Règlement intérieur du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon
- · Cadences des amortissements
- Décision Modificative n°03_2022
- Budget primitif 2023
- Cotisations 2023

QUESTIONS DIVERSES

Cette réunion sera suivie d'un cocktail dinatoire.

Je compte sur votre présence et vous prie d'agréer, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Patrice BAILLET

P.J.: - Pouvoir